



Fiche 71

# Meilleures Techniques Disponibles (MTD) : révision du BREF Elevages

## Contexte et objectifs

Les élevages de porcs de + de 2 000 places de porcs de plus de 30 kg ou 750 places de truies sont soumis à la Directive 2010/75/UE dite **Directive IED** (Industrial Emission Directive) du 24 novembre 2010.

Cette directive remplace la **directive IPPC** (96/91/CE) du 24 septembre 1996 dont une des premières applications concrètes a été l'obligation pour les élevages de porcs et de volailles de déclarer leurs émissions annuelles d'ammoniac (DEP).

Depuis le 30 novembre 2007, les projets d'élevages relevant de la directive IED ont pour obligation d'intégrer les Meilleures Techniques Disponibles (MTD) **pour réduire au maximum l'impact environnemental de leurs activités sur l'eau, l'air et le sol.** La nouveauté de cette directive IED est le caractère obligatoire de se référer à la liste des MTD présentes dans le BREF Elevages.

Le processus de révision du BREF Elevages actuel (version 2003) a débuté en 2008 à la demande de la Commission Européenne. L'IFIP a alors été **sollicité par la profession pour participer au groupe d'experts** en charge de cette révision, en tant que représentant français professionnel pour le secteur porcin, aux côtés de l'ADEME, de l'IRSTEA et du Ministère de l'Ecologie (pour la représentation gouvernementale).

Actuellement, la majorité des MTD listées dans le BREF Elevages de 2003 présente d'énormes **difficultés de mise en œuvre dans les élevages porcins français.**

Ces difficultés sont à la fois **techniques mais aussi économiques.**

L'évolution du statut réglementaire du BREF Elevages dans le cadre de la directive IED rend donc particulièrement important le choix des MTD dans la nouvelle version de ce document de référence.

Ainsi, l'objectif de l'IFIP, en participant à ce groupe d'experts, est d'aboutir à **une nouvelle version présentant une liste de MTD compatibles avec le contexte technico-économique de la production porcine française.**

## Principaux résultats

**Une nouvelle version révisée en cours de validation**

Avec l'appui d'un groupe de travail technique composé de techniciens de groupement spécialisés dans l'environnement et le bâtiment ainsi que de représentants des Chambres Régionales d'Agriculture et des Unions Régionales de producteurs de porcs, l'IFIP a élaboré une **liste d'une centaine de propositions**, consolidée par un **argumentaire technique** et déposée auprès du Bureau Européen de Séville en charge du pilotage du dossier.

L'animateur du groupe d'experts européens a finalisé une première version révisée qui a été soumise au groupe technique.

**Evaluer l'impact des techniques proposées**

Une réflexion a aussi été engagée pour évaluer les techniques proposées au regard de leurs impacts directs mais aussi des **effets croisés** à envisager, de leur **applicabilité dans les élevages existants ainsi que du coût** de leur mise en place et fonctionnement.

Un sous-groupe d'experts, dont l'IFIP fait partie, s'est réuni mi 2011 pour élaborer **une méthodologie d'évaluation.**

Le travail est en cours.

## Partenariats et collaborations

Chambre d'agriculture de Bretagne et Pays de Loire, Unions Régionales Bretagne, Centre, Midi Pyrénées, Groupement de producteurs, IRSTEA, ADEME

## Financier

CASDAR

## Contact responsable de l'action

Nadine GUINGAND  
(nadine.guingand@ifip.asso.fr)

## En savoir +

### Formation

Approche technique des élevages porcins et application des MTD, formation CFDE

### Publications

- Guide des Bonnes Pratiques Environnementales d'Elevages
- Réglementation environnementale : le BREF Elevages en 10 questions. Tech-Porc sept-oct 2011 n°1, 18-19

### Autres transferts

- Appui aux structures techniques de la filière pour la constitution des nouveaux dossiers d'autorisation d'installations IPPC
- Animation du groupe de travail technique français concernant la révision du BREF Elevages
- Participation au groupe de travail IPPC au niveau national aux côtés des structures professionnelles et politiques de la filière porcine française.

